

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} SEPTEMBRE 1882

XVIII^e Année.

N^o 17.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Rapport sur la marche de l'*Educateur*. — Echos du 8^e congrès. — Hygiène scolaire. — Deux importantes questions, — L'orphelinat Borel. — Un peu de poésie. — Partie pratique.

Rapport sur la marche de l'ÉDUCATEUR

pendant les années 1880, 1881 et 1882, par M. le Dr Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel, rédacteur en chef de la Revue des instituteurs de la Suisse romande (1).

Pendant la période presque triennale que l'*Educateur* vient de parcourir à Neuchâtel, son rédacteur en chef, dans la partie générale dont il est spécialement chargé, a continué à s'occuper des questions qui agitent le monde pédagogique, soit en Suisse même, soit dans les autres pays de l'Europe civilisée. Car, ainsi qu'on l'a dit et répété avec raison dans tous nos congrès, la

(1) Le remarquable rapport de M. le Dr Daguet trouvera sa place dans le *Compte-rendu* du congrès, qui est sous presse; néanmoins, nous pensons, et à bon droit, qu'il doit figurer, *in extenso*, dans le journal dont il résume si bien la tendance comme l'activité et le programme.

LE COMITÉ.

science éducative est une et cosmopolite par sa nature, puisque c'est toujours de l'homme qu'il s'agit à l'Ecole, et que l'anthropologie est la base fondamentale de la Pédagogie.

On ne veut pas dire par là que cette science doive cesser d'être nationale et de refléter les idées du milieu dans laquelle elle se meut.

« *Chaque pays a sa pensée* » disait un esprit fin et profond sous couleur de bonhomie, Jean La Fontaine.

La Suisse a, certes, la sienne, et elle a été représentée par d'assez grands noms dans les fastes de la civilisation pour avoir le droit d'en être fière.

Mais l'Europe qui nous a admirés longtemps, marche ; nous serons distancés si nous n'y prenons garde. D'ailleurs, dans ce passé glorieux pour la science éducative dont Rousseau a été le point de départ et Pestalozzi le point culminant, la Suisse n'a pas la prétention d'être arrivée si haut toute seule ; elle a fait bien des emprunts à nos voisins du Nord et de l'Ouest, à l'Allemagne surtout, cette terre classique de la Pédagogie systématique.

L'Allemagne elle-même avait été précédée par l'immortel auteur de l'*Orbis Pictus*, le Slave Komenski ou Comenius, qui lui-même avait été précédé, sans le savoir toutefois, par l'humaniste italien Victorin de Feltre, le fondateur de la *Maison joyeuse de Mantoue*, dans la seconde moitié du XV^e siècle, au lever de ce magnifique soleil de l'esprit humain qu'on nomme la Renaissance. Car si la Pédagogie est une dans l'espace, elle l'est aussi dans le temps, le génie humain étant, selon la profonde expression de Pascal, à considérer comme un être qui a sa naissance, ses progrès et ses fins à atteindre.

Voilà qui vous explique pourquoi, tout en restant nous-mêmes, et, partant, attachés aux saines traditions nationales, nous aimons à jeter un coup d'œil, tantôt rétrospectif, tantôt actuel, sur les œuvres, les méthodes et les principes en honneur dans d'autres milieux que le nôtre. La maxime « *Essayez tout et retenez ce qui est bon* » trouve aussi son application dans d'autres domaines que celui auquel fait allusion l'écrivain apostolique (I^{re} Epître de St-Paul aux Thessaloniens). Aussi a-t-on peine à comprendre ceux qui disent : « Que nous importe à nous la pédagogie italienne, allemande, anglo-américaine, belge, dont nous entretenons trop souvent l'*Educateur* ? Parlez-nous de nous, rien que de nous, toujours de nous, et toujours en bien, cela va sans dire. »

Heureusement, ce n'est pas ainsi qu'en jugent ceux qui font faire dans leur pays les plus grands progrès à l'instruction publique et populaire, et ce sont ces articles dédaignés par quelques-uns que reproduisent le plus volontiers ceux des journaux politiques, étrangers et indigènes, qui se montrent d'habitude les plus indifférents aux questions scolaires. Ce sont ces mêmes articles qui valaient au rédacteur en chef de votre feuille, de la part de M. Buisson, aujourd'hui directeur de l'Instruction primaire de la République française, la proposition flatteuse de s'associer à lui pour la publication de l'œuvre internationale d'éducation que méditait alors cet auteur du *Dictionnaire universel de la Pédagogie*. Rappelons ici en passant qu'un ancien professeur neuchâtelois, M. James Guillaume, collabore actuellement à ce dernier ouvrage avec autant de zèle que de conscience et de talent.

Mon refus, dans cette circonstance, fut dicté par mon attachement à l'œuvre nationale commencée par vous, avec vous, et qu'il eût fallu interrompre pour concourir dignement à l'entreprise de mon ancien collègue à l'Académie de Neuchâtel.

Parmi les plus importants de la Pédagogie étrangère analysés dans l'*Educateur*, laissez-moi vous rappeler d'abord l'*Histoire critique de l'Education en France*, par M. Gabriel Compayré, professeur à l'Académie de Toulouse; ensuite les livres d'éducation de deux philosophes qui font autorité dans la Grande-Bretagne, Herbert Spencer et Alexandre Bain, puis la *Pédagogie de l'Ecole primaire* de M. Rousselot, auquel fait pendant un beau traité sur l'*Education féminine* du même auteur, dont nous comptons bien faire des extraits.

A la Pédagogie étrangère se rattachent encore la traduction du *Résumé des principes de Rousseau*, de Beyne, des *Aphorismes* de Frœbel, de quelques idées de Dittes, des *Pensées de Garfield*, l'instituteur américain devenu président des Etats-Unis; une revue de la Pédagogie italienne pour l'époque postérieure à celle qui avait vu briller Lambruschini de Florence, Parravicini de Gênes, Tomaseo le Dalmate, Ignace Cantu de Milan.

A côté de ces articles de la rédaction paraissaient un compte-rendu des *Expositions universelles de Paris et de Bruxelles*, par une institutrice genevoise, chez laquelle une pensée élevée s'allie à l'habileté pratique, M^{lle} Caroline Progler. Un état de santé qui laisse à désirer retient malheureusement loin de nous cette vaillante collaboratrice dont on saluait avec tant de sympathie la présence dans nos congrès précédents, avec celle de

Madame de Portugall. Les jardins d'enfants et le centenaire de Frœbel ont fait également l'objet de quelques communications dues également à la plume de M^{lle} Progler.

Dans la première période fribourgeoise de l'*Educateur* (année 1868), un jeune écrivain de ce canton, devenu depuis célèbre par le *Voyage au pays des Milliards*, M. Victor Tissot, nous avait parlé d'un Goethe pédagogique; M. Quayzin, instituteur à Stuttgart, nous a entretenus d'un *Buffon pédagogue*, à propos du discours de ce naturaliste-littérateur à l'Académie française. Un pédagogue plus réel, l'auteur du *Télémaque*, des *Dialogues des morts*, du *Traité de l'éducation des filles*, Fénelon pédagogue, a exercé la plume de M. Lugrin, de Lausanne.

Malgré la part assez grande faite à la Pédagogie étrangère dans nos colonnes, la place la plus considérable, la place d'honneur, on peut dire, n'en appartient pas moins toujours à la pédagogie suisse. Parmi les écrits de nos compatriotes allemands appréciés ou analysés avec détail, je cite en première ligne, à cause de son importance exceptionnelle, l'*Histoire de l'école populaire en Suisse*, due à la plume de M. Otto Hunziker, maître de l'école normale de Kussnacht, aidé de nombreux collaborateurs, pris dans la plupart des cantons.

Cette publication en est à sa onzième livraison; la douzième traitera de l'époque tout à fait contemporaine, de 1830 à nos jours. Ce n'est sans doute que lorsque tout ouvrage aura paru qu'on pourra en porter un jugement définitif; toutefois, on peut dès maintenant affirmer que ce travail est l'un des plus complets qui aient été entrepris sur la matière.

Je l'ai déjà fait observer dans l'*Educateur*, cet ouvrage n'a pas fait une part suffisante à la Suisse française, qui n'y est représentée que par quelques biographies, celle du père Girard entre autres, publiée par exception en langue française, pendant qu'on y trouve, mêlées aux grands noms, bon nombre de médiocrités de Suisse allemande. De véritables illustrations de la Suisse romande, comme Naville, Madame Necker de Saussure, Vinet, Gauthey, brillent par leur absence dans cette galerie pédagogique.

Quand les deux parties de la Suisse se connaîtront-elles, comme il serait à désirer que se connussent les deux parties du même tout? La centralisation politique de la Suisse est fort avancée, mais comment la centralisation littéraire le serait-elle dans une Confédération trilingue? L'auteur de ce rapport a toute sa vie travaillé à rompre la barrière des langues et à rapprocher les Suisses

de croyances et de langues diverses sur le terrain commun du patriotisme et des lettres ; mais à quel homme de sens pourrait sourire le rêve d'une langue fédérale, caressé dernièrement par quelques unitaires fanatiques, et qui ne serait autre que certain dialecte, imposée à tout le monde ? Il est deux choses qu'un peuple qui a conservé quelque vitalité ne se laisse pas arracher impunément, c'est sa langue et sa religion.

Entre autres écrits de la Suisse allemande qui ont attiré l'attention de l'*Educateur* figurent :

1^o *Un parallèle de Fellenberg et de Pestalozzi*, traité par le même M. Hunziker.

2^o *La biographie de trois pédagogues de la Suisse orientale : Steinmüller, Krusi et Wehrli*, par J. Schlegel, de St-Gall.

3^o *Les pensées fondamentales de Pestalozzi et de Frœbel dans leur application à l'école élémentaire*, d'après M. Beust, de Zurich.

4^o *Les jardins d'enfants (des Fräbelsche Kindergarten) en Suisse*, de M. Kuttel, de Lucerne.

5^o *La pratique de l'école*, de M. Buhlmann, de Lucerne, et

6^o La feuille bi-mensuelle destinée aux élèves des écoles, que M. Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure, publie sous le titre de : *Der Fortbildungschüler*, et que l'un de nos collaborateurs pour la partie pratique, M. Scherf, instituteur à Neuchâtel, aurait désiré voir imiter dans la partie romande. Nous nous réservons de revenir sur cette idée en analysant avec quelques détails l'œuvre du pédagogue soleurois.

La *Pratique de l'éducation* de M. Buhlmann (seconde partie) vient de paraître. Le morceau capital du livre est une notice biographique de M. Zehnder, de Zurich, sur Philippe-Albert Stapfer, le ministre des arts et des sciences de la république helvétique, l'une des plus belles figures de l'histoire civile et intellectuelle de notre patrie. Certainement, si la Suisse eût pu être centralisée au point de vue scolaire au temps de la Révolution, elle l'eût été par cet homme illustre, né à Brougg, la ville des prophètes, le 23 septembre 1766, et mort à Paris en 1839.

La biographie des pédagogues et des fondateurs d'école a toujours eu un attrait particulier pour votre organe. Dernièrement, il retraçait avec amour et une certaine ampleur la carrière si remplie et si honorable d'un instituteur primaire devenu membre du Conseil fédéral, Stefano Franscini ; précédemment déjà, un autre éducateur tessinois, le cordelier luganais, Francesco Soave, l'auteur des *Nouvelles morales*, jadis très populaires dans la péninsule, avait été l'objet d'une étude plus circonstanciée.

Un pédagogue fort apprécié dans une grande partie du corps enseignant de la Suisse allemande, c'est Henri Grünholzer, d'Appenzell. Un homme d'école zuricois, M. Traugott Koller, a donné de cet éducateur une biographie étendue que nous nous proposons d'analyser avec détail pour nos lecteurs. En attendant ce travail de longue haleine, l'*Educateur* a inséré une esquisse biographique sur Grünholzer, sortie de la plume de notre collaborateur du Jura, M. Gobat, instituteur à Corgémont, sous le titre de : *Grünholzer, le pédagogue républicain*. Il serait peut-être encore mieux qualifié, si on le nommait *le pédagogue démocrate et socialiste*.

La question sociale occupe nos collègues de Zurich depuis bien des années, et on en reconnaît l'influence dans la décision prise dans le *Lehrerverein* de traiter cette question au congrès de Frauenfeld. Je ne veux pas préjuger la manière dont elle sera présentée par l'honorable M. Rebsamen, un de nos hommes d'école les plus expérimentés; mais, sauf meilleur avis, cette question est du ressort du législateur plus que de l'instituteur. Nos congrès romands ont bien fait de se renfermer dans le cercle des questions d'éducation et de méthodes, lesquelles, par parenthèse, sont loin d'être épuisées et ne le seront jamais pour les esprits qui bornent leur ambition au perfectionnement de l'éducation morale, intellectuelle et physique, sans oublier l'esthétique dont le sens manque malheureusement encore à plus d'un de nos collègues enseignants, d'ailleurs très dévoué et capable.

Le congrès de Frauenfeld s'occupera aussi, comme l'on sait, de cette éternelle question du militaire qui enthousiasmait tant nos frères allemands à Bâle et à Winterthour.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

A l'histoire et à la biographie pédagogiques se rattachent étroitement les *Ephémérides* qu'a fait paraître l'*Educateur* pendant le cours de l'année 1881. C'est une imitation des *Ephémérides* qu'ont publiées les *Archives de l'exposition scolaire* de Zurich, mais avec quelques variantes essentielles. Ainsi, j'ai pris pour point de départ la naissance et non le décès des pédagogues, des organisateurs d'écoles et des promoteurs de l'instruction publique; en second lieu, le cadre a été élargi d'un côté en faisant une plus grande part aux pays de langues romanes et circonscrit d'un autre en retranchant quelques individualités d'une importance purement locale ou plus politique que pédagogique.

L'éducation morale, cette grande régulatrice des habitudes,

des caractères et de la vie, ne pouvait être laissée en dehors d'une feuille qui porte le beau nom d'*Educateur*. Elle y a été représentée entre autres par les articles suivants : *La mission morale de l'école en vue du temps présent*. — *Le déficit moral de notre temps*. — *Progrès de la démoralisation au sein de la jeunesse*. — *Devons-nous former des Gracques et des Cornélius ?*

Tous ces articles ont cela de particulier qu'ils sont ou traduits de l'allemand ou inspirés par la lecture des feuilles de la Suisse allemande ou de l'Allemagne. Les auteurs en sont MM. le pasteur Christinger, de Frauenfeld; Wettstein, de Zurich; Jessen, de Vienne en Autriche.

Le *Beobachter* de Zurich, qui, en janvier 1882, a opéré sa fusion avec la *Schweizerische Lehrerzeitung*, était un des journaux scolaires que nous lisions avec le plus de profit, malgré une divergence de vues qui porte principalement sur la question philosophique et religieuse. Mais impossible de ne pas rendre hommage à la droiture et même à la largeur d'idées de nos confrères de Zurich; s'ils réclament la liberté pour eux, ils la veulent aussi pour les autres.

Ici, il y a une remarque pénible à faire. L'éducation des mœurs et des caractères n'occupe plus l'instituteur comme autrefois; absorbé qu'il est par la multiplicité des branches du programme, il n'a réellement pas le temps d'étudier ses élèves et de travailler à leur amélioration morale. Il lui est matériellement impossible de profiter des occasions que lui offre à chaque instant l'étude de l'histoire pour former leur raison, éclairer leur conscience, combattre les préjugés et les mauvaises habitudes. C'est à ce point de vue surtout que la France républicaine a sagement fait de s'en tenir à l'histoire nationale pour l'école primaire. « L'instruction, disait le 16 juin 1875 le noble et savant M. de Sanctis, ministre de l'instruction du royaume d'Italie, qui n'est pas accompagnée d'un haut sentiment moral, est un mal pire que l'ignorance, parce qu'elle fait naître de nouveaux besoins sans fournir les moyens honnêtes de les satisfaire. »

Parmi les articles de didactique ou de méthode parus dans l'*Educateur*, je rappellerai les *Remarques* de M. Colomb, d'Aigle, sur la composition et l'orthographe; *Les observations critiques* d'une mère de famille de Lausanne sur les abus de l'enseignement intuitif; la *réplique* de M. Paux, de Colombier; *Un aperçu sur la géographie*, de M. Elzingre de Porrentruy, et *Les critiques* du même sur le *Journal de classe* en France, qui ont également donné lieu à des réclamations venues des bords de la Seine.

(A suivre.)

Echos du VIII^e congrès scolaire (1).

La plupart des journaux politiques et autres de la Suisse romande ont donné un compte-rendu plus ou moins détaillé du congrès scolaire de Neuchâtel, et tous — à l'exception d'un, peut-être — ont parlé de cette solennité pédagogique avec le sérieux et l'intérêt qu'elle a revêtus elle-même.

Voici les conclusions de deux excellents articles publiés à ce sujet par la *Suisse libérale*, de Neuchâtel, conclusions reproduites par le *National suisse* et l'*Impartial*, deux journaux également neuchâtelois :

« Nous ne pouvons que remercier Messieurs les instituteurs de la Suisse romande du plaisir qu'ils ont procuré à ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ce congrès. Heureuse la jeunesse qui peut suivre de tels maîtres! Puisse-t-elle leur témoigner un peu de reconnaissance en échange de tant de sollicitude! »

La *Gazette de Lausanne* a publié également, sur la réunion des instituteurs romands et sous la signature de Th. S., quatre remarquables correspondances qui se terminent par les lignes suivantes :

« Conformément au programme, peu après cinq heures, la partie officielle est déclarée close. Il ne reste plus aux membres de la Société qu'à retourner en ville pour remercier leurs aimables hôtes de Neuchâtel de leur cordiale hospitalité, emportant aussi un sincère sentiment de gratitude pour le comité organisateur du congrès, qui s'est acquitté de sa tâche laborieuse avec tant de dévouement et d'une manière si distinguée.

« Puissent-ils aussi emporter de ces deux journées une nouvelle provision de courage pour l'accomplissement fidèle de leur tâche, souvent difficile, mais si exceptionnellement importante, et le sentiment que, tout ce qu'il y a en Suisse d'hommes de cœur, s'intéresse à leurs travaux. »

Un des journaux religieux du canton de Neuchâtel, *Eglise et Patrie*, organe de M. Nagel, président du Synode de l'Eglise nationale, a également consacré, dans son numéro du 4 août, un long et excellent article au congrès scolaire, article dont nous détachons avec plaisir les deux alinéas ci-dessous :

« Le 25 juillet, au matin, un cortège de 6 à 700 instituteurs et institutrices quittait, musique en tête, le collège de la Promenade pour se rendre au Temple-du-Bas, lieu de la réunion.

« Des représentants des autorités cantonales et locales, depuis le Conseil d'Etat jusqu'à la Commission d'éducation de la ville, honoraient de leur présence le pacifique cortège et donnaient au congrès une sanction qui a été très appréciée de tous ceux qui voient à la fois l'importance de l'instruction du peuple et les difficultés que rencontrent les instituteurs

(1) Le comité-directeur se proposant, dans le Compte-rendu du congrès, qui est sous presse, de consacrer un chapitre à « La presse et le congrès scolaire, » prie les lecteurs de ces lignes, qui auraient en leur possession un journal autre qu'un du canton de Neuchâtel parlant de la dite réunion, de bien vouloir le communiquer à M. A. Biolley, qui le renverra si on le désire.

primaires dans l'accomplissement de leur tâche. Les rues, encore enguirlandées et pavoisées de la veille, souhaitent aussi à leur manière une joyeuse bienvenue aux hôtes nombreux du congrès et font bien augurer de la réussite de la fête. Merci donc à toutes les personnes qui ont témoigné leur intérêt pour cette réunion d'un caractère tout spécial.

« Toutefois, si nous jugeons sage de ne pas fatiguer nos lecteurs par d'incomplètes réminiscences, nous ne pouvons résister au désir de rappeler un incident qui, avec le discours de M. Schenk, a excité le plus vif intérêt. Au moment où M. Daguet termine son magnifique toast à la Patrie, M. Biolley, président de la Société pédagogique, s'élance à la tribune, y retient le vénéré professeur et remercie ce vétéran de l'instruction publique, ce constant ami de l'instituteur primaire, pour les soins et le dévouement qu'il a consacrés pendant plus de dix-sept ans à la prospérité de la Société pédagogique de la Suisse romande. Puis, au nom de cette Société, il lui remet, comme témoignage de reconnaissance, un magnifique bouquet, d'abord, puis une coupe en argent avec légende, et un écrin. Si la manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne, M. Daguet aura été satisfait, à coup sûr. Car, aux applaudissements qui ont suivi cette petite ovation, il a pu comprendre que si, dans sa lutte pour le progrès, il a parfois trouvé des contradicteurs, ses longs travaux, son courage et son dévouement à la prospérité de l'école sont aussi appréciés par de nombreux amis. »

Merci à tous ceux, connus ou inconnus, qui veulent bien, par leurs appréciations favorables et leur indulgence, encourager une Société ayant pour but de développer la science pédagogique, de perfectionner les méthodes d'enseignement et de créer ainsi que d'entretenir parmi les membres du corps enseignant de la Suisse romande des relations amicales et fraternelles!

Hygiène scolaire.

Le 4 septembre prochain s'ouvrira, à Genève, le IV^e congrès international d'hygiène, auquel assisteront des représentants des différents pays. Les conclusions des rapports sur les diverses questions à l'ordre du jour viennent d'être publiées. C'est un médecin belge, M. le Dr Kuborn, membre de l'académie de médecine, qui a traité le point spécial de *l'influence des programmes scolaires sur la santé des enfants*. Voici quelques-unes des conclusions auxquelles s'est arrêté l'homme de l'art :

« Avant l'âge de 6 à 7 ans, l'éducation est tout intuitive; la mémoire (ainsi que dans la période suivante) a une prépondérance marquée; l'enfant ne doit être astreint à aucune discipline scolaire; c'est l'âge le plus propice pour apprendre, par l'audition, des langues étrangères.

« L'âge d'entrée à l'école primaire doit être fixé à 7 ans. Le progrès des facultés intellectuelles de l'enfant, mis en rapport avec son développe-

ment physique, dicte l'ordre de succession dans lequel les matières doivent lui être enseignées.

« La physiologie et l'hygiène, pour la période de 7 à 13 ou 14 ans, imposent aux éducateurs de l'enfance la triple direction du développement harmonique du corps, de l'esprit et des sentiments. Tout programme d'éducation qui prendrait en moindre considération l'un de ces éléments constitutifs de l'organisme humain doit être réputé insuffisant et dangereux.

« Les inconvénients des tâches à domicile doivent faire supprimer celles-ci pour les élèves des divisions inférieures, et il faut les réduire à une heure pour les autres.

« En dehors du sommeil, la balance des forces physiques et intellectuelles doit être tenue ainsi :

7 et 8 ans : 4 heures d'école, 9 heures de repos et d'exercices ;

9 et 10 ans : 5-6 » 8-9 » »

11 et 12 ans : 6-7 » 8 1/2-9 1/2 » »

« L'attention à l'école ne pouvant être soutenue, au maximum, au-delà d'une heure et demie pour les élèves les plus âgés et le meilleur moyen de la réveiller étant l'exercice, il convient de suspendre la classe après ce laps de temps.

« Les jeux et les exercices gymnastiques constituent le moyen le plus propre d'utiliser ces relâches. La gymnastique est tout aussi indispensable aux filles qu'aux garçons, et elle doit avoir sa place marquée au programme scolaire comme branche obligatoire.

« L'hygiène de la vue, de l'ouïe, des facultés esthétiques, celle de la voix, exigent que l'étude du chant et du dessin fassent partie de l'enseignement à l'école.

« Une suspension de cours pendant une série de plusieurs semaines, c'est-à-dire les vacances, est pour l'instituteur et les élèves d'une nécessité évidente au point de vue de l'hygiène. Des demi-jours de congé, une ou deux fois par semaine, sont utiles au même point de vue. »

Deux importantes questions pédagogiques.

La vaillante Société pédagogique neuchâteloise continue ses modestes, mais si utiles travaux, avec un zèle dont on ne saurait trop la louer. Nous en avons une nouvelle preuve dans le *compte-rendu* des conférences générales de 1881, qui vient de paraître, et qui, en même temps qu'il retrace les faits et gestes de la société pendant le dernier exercice, traite à fond les deux importantes questions scolaires suivantes :

1° *Quelles sont les mesures à prendre pour assurer une meilleure fréquentation de l'école, afin que l'enseignement donné aux jeunes agriculteurs soit plus fructueux ? Conditions de la dispense ; organisation des classes de dispensés. — Quelle utilité pourrait avoir l'introduction du livret scolaire et du certificat d'études primaires ?*

2^e Quelle est la méthode à suivre pour l'enseignement graduel de l'arithmétique, et quels sont les moyens à employer pour améliorer cette branche d'étude dans les écoles et principalement dans les classes inférieures ?

Chacune de ces questions a fait l'objet de discussions approfondies dans les conférences du district et d'un rapport qui a été envoyé à un rapporteur général, M. C. VAUCHER, aux Verrières, pour la première, et M. F. TRIPET, à Neuchâtel, pour la seconde. Le travail des rapporteurs généraux a été lu aux conférences générales; une discussion est de nouveau intervenue et des conclusions ont été adoptées.

En ce qui concerne la fréquentation de l'école, les rapports spéciaux affirment tous que des progrès incontestables ont été réalisés sous l'empire de la loi scolaire actuelle; mais, avec la même unanimité, ils reconnaissent aussi qu'il se manifeste un certain relâchement, et que le nombre des absences motivées suit, depuis quelques années, une progression croissante.

Pour remédier à ce fâcheux état de choses, les instituteurs, — ils le proclament eux-mêmes avec la plus grande franchise, — doivent s'efforcer, par l'amélioration constante des méthodes et l'attrait de l'enseignement, de tirer bon profit du temps de l'école et d'y retenir les élèves.

Mais il y a d'autres mesures qui ne peuvent être prises par le corps enseignant lui-même. Ainsi la Loi, reconnue suffisante pour obtenir une bonne fréquentation, si elle est appliquée d'une main ferme et intelligente, gagnerait, cependant, en obligeant les élèves à refaire le temps des dispenses accordées pour travaux champêtres; en admettant un système d'amendes progressives à partir de la première absence non-justifiée et en proclamant l'émancipation définitive de l'école à 15 ans pour les élèves porteurs du certificat d'études.

Les commissions d'éducation chercheront également à diminuer le nombre des absences en évitant d'accorder des congés en longues séries et pour des sujets futiles; en surveillant les mutations, les enfants négligés et l'instruction privée; en faisant une sage répartition des vacances; en examinant s'il n'est pas possible, dans les endroits agricoles, d'organiser des classes du matin de 7 heures à 11 heures. Les commissions seront soutenues par les juges de paix ou les présidents de tribunaux.

La dispense de l'école régulière, pour entrer aux cours de répétition, ne devrait être accordée que deux fois par an, à la suite d'un examen dont la matière serait fournie par l'Etat, lequel jugerait en dernier ressort, et ces cours seraient organisés en classes spéciales partout où le nombre des dispensés permettrait cette mesure.

Un livret scolaire, établissant chaque année la fréquentation de l'école, le niveau de l'instruction, le travail et la conduite des élèves, constituerait un véritable progrès; le porteur pourrait le produire à ses examens de recrue.

Un certificat d'études, délivré à la suite d'un examen dirigé par l'Etat,

rendrait d'excellents services à l'école primaire; il pourrait être annexé au livret scolaire, et il donnerait droit à l'émancipation définitive de l'école dès l'âge de quinze ans.

Enfin, la conférence neuchâteloise estime qu'il serait juste que toutes les recrues, sans exception, fussent astreintes à subir l'examen pédagogique.

Quant à la question de l'enseignement de l'arithmétique, voici les conclusions votées par le corps enseignant neuchâtelois :

La méthode à suivre, pour l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire, doit être essentiellement intuitive, et les moyens à employer, pour améliorer cet enseignement, dans les classes inférieures surtout, consistent spécialement dans l'adoption d'un programme général bien coordonné et d'un cours élémentaire d'arithmétique théorique et pratique, destiné aux écoles primaires, ainsi que dans l'introduction, dans chaque école, du matériel nécessaire à l'enseignement intuitif de l'arithmétique.

Parmi les conseils donnés pour approcher le plus possible de l'idéal de cet enseignement, notons les suivants : emploi fréquent du boulier-compteur; place importante accordée au calcul mental; résolution des problèmes, — qui auront une tendance pratique — en classe plutôt qu'à la maison; composition, par les élèves, de problèmes sur des données fournies par le maître; étude du système métrique faite de front avec celles des fractions décimales; fractions ordinaires, — et seulement celles dont l'usage est journalier, — reléguées dans le degré supérieur de l'école primaire; emploi de la méthode dite réduction à l'unité pour les problèmes sur la règle de trois et ses applications, etc.

Comme on le voit par cette simple esquisse des travaux de la société pédagogique, les instituteurs neuchâtelois travaillent, et ils font de bonne et pratique besogne, dont profite, sans contredit, la jeunesse qui leur est confiée. Honneur à eux! Bon courage et bon succès!

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRANCE. — La population actuelle de la France est de 37 millions 672048. Depuis cinq ans la population s'est accrue de 766260 âmes; mais il s'en faut encore de 395000 habitants qu'elle ait atteint le chiffre de 1866, où la France avait 38667064 âmes. Paris a 2269023 habitants.

Le 1^{er} janvier 1880, l'Allemagne comptait 44 millions d'habitants; l'Autriche-Hongrie 38; les Iles-Britanniques 34 $\frac{1}{2}$; la Russie 87 millions 900000; l'Italie 28; la Turquie d'Europe 8 millions 860000.

D'après un calcul récemment établi, si, pendant cinquante ans, l'accroissement annuel de chaque nation restait identique à celui des dix dernières années, la Russie aurait 158 millions; l'Allemagne 83; la Grande-Bretagne 63; l'Autriche-Hongrie 51; l'Italie 44 et la France 44 seulement.

PARTIE PRATIQUE

ECHO DES EXAMENS

ORTHOGRAPHE.

La fédération dans les départements.

Partout, un vieillard préside, entouré d'enfants et de jeunes filles. La musique l'amène et le reconduit. A Saint-Andéol, l'honneur de prêter serment à la tête de tout le peuple fut déferé à deux vieillards de quatre-vingt-treize et quatre-vingt-quatorze ans, l'un, noble, colonel de la garde nationale, l'autre simple laboureur. Ils s'embrassèrent sur l'autel, en remerciant le ciel d'avoir vécu jusque là.

Le peuple ému crut voir dans ces deux hommes vénérables l'éternelle réconciliation des partis. Ils se jetèrent tous dans les bras les uns les autres, se prirent la main; une farandole immense, embrassant tout le monde, sans exception, se déroula par la ville, dans les champs, vers les montagnes d'Ardèche et vers les prairies du Rhône.

Je ne crois pas qu'à aucune époque le cœur de l'homme ait été plus large, plus vaste, que les distinctions de classes, de fortunes et de partis aient été plus oubliées.

MICHELET.

ARITHMÉTIQUE ET GÉOGRAPHIE.

I.

Un épicier a mélangé deux espèces de café, l'un valant fr. 5,60 l'autre fr. 4,80 le kilogramme, ce qui lui a donné un poids total de 20 kilogrammes. Sachant que 250 grammes du mélange valent fr. 1,32; on demande quels sont les poids de chaque sorte de café qui entrent dans les 20 kilogrammes. (8 k. à fr. 4,80 et 12 k. à fr. 5,60.)

II.

Un tapis dont la longueur est de 9 mètres, a une surface de 67 mètres carrés 50 décimètres carrés. Quelle longueur de bordure faut-il acheter pour l'entourer complètement? De combien la surface de ce tapis sera-t-elle diminuée si, de chaque côté, dans le sens de la largeur, on détachait une bande de 0^m 25 de largeur (4 bandes à détacher)?

(1^m 33. — 2^m 8 carrés).

COMPOSITION FRANÇAISE.

Parmi les femmes célèbres de l'histoire, quelle est celle qui vous inspire la plus vive sympathie et quelle est celle pour laquelle vous éprouvez le sentiment contraire.

Expliquez les motifs de votre préférence et de votre aversion.

ORTHOGRAPHE.

La maison de Rollin.

Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez propre, et l'autre exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée et me promet beaucoup de fruits pour la saison. Un petit espalier, couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers, fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel ; mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres ; et attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent sans me faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant pas sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit espalier et pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit, que je ne sentirais point sans cela. Il ne me manquera rien à mon bonheur, si mon jardin et ma solitude contribuent à me faire songer plus que jamais aux choses du ciel.

ROLLIN.

Calcul.

Une chemisière a acheté pour une certaine somme une quantité considérable de madapolam. D'après ses prévisions, elle doit gagner fr. 2740 en revendant son étoffe fr. 1,30 le mètre ; mais si elle ne la vend que fr. 1,10, elle ne gagnera que fr. 1370. Combien cette chemisière a-t-elle acheté de mètres de madapolam, et combien a-t-elle payé le mètre. (6850 mètres, fr. 0,90).

Histoire.

Raconter l'invasion des Arabes et la bataille de Poitiers (732).

Géographie.

Quels sont, en commençant par le sud, les départements qui aboutissent au Rhône (rive droite) ? en nommer les chef-lieux.

(*La revue scolaire*).

DE LA COMPARAISON.

Degré supérieur.

La comparaison a pour but de mettre en relief une idée, en constatant les rapports qu'elle a avec une idée plus familière au lecteur. Elle joue un grand rôle dans le style, où elle est employée très souvent, à l'insu de celui qui écrit.

Voici quelques comparaisons :

Maigre comme un hareng saur ; doux — le miel (se dit des choses) ; doux — un agneau (se dit des personnes) ; léger — la plume ; léger — un daim ; naïf — l'enfance ; bon — la pitié ; grand — l'espérance (Musset) ; pur, franc — l'or ; nu — le discours d'un académicien (Musset) ;

nu — un mur d'église (id.) ; nu — la main (id.) ; nu — un plat d'argent (id.) ; timide — une jeune fille ; noir — un four ; sombre — la nuit (Daudet) ; resplendissant — le jour (id.) ; bon — le pain (id.) ; franc — l'or (id.) ; rancunier — la mule du pape (id.) ; uni — les doigts de la main ; riche — Crésus ; tranchant — un rasoir ; grossier — du pain d'orge ; muet — un poisson ; débraillé — un bohème (Daudet) ; charmant — le cabri d'Esméralda (id.) ; droit — un i, une statue ; honteux — un renard qu'une poule aurait pris (Lafontaine) ; faux — un jeton ; fin, — l'ambre ; libre — l'air ; belle, douce — un ange ; têtue — un mulet ; sérieux — un âne qu'on étrille ; méchant — un âne rouge ; enflé (discours) — une outre ; adroit, malin — un singe ; réglé — du papier à musique ; net — torchon (Nisard) ; fier — un coq ; vaniteux — un paon ; propre — un oignon, l'écuelle d'un chat ; monté (à cheval) — un saint Georges (Marot) ; heureux — un roi ; dru — grêle ; amer — le fiel ; chargé — un âne ; courageux — un lion ; avare — Harpagon ; bavard — une pie ; beau — le jour (contes de fées) ; clair — l'eau de roche, le jour ; crotté — un barbet ; chaud — braise ; ennuyeux — un jour de pluie ; dormir — un loir ; courir — le vent, un cerf, un désespéré ; crier — un perdu, un aveugle ; content — un bossu ; s'entendre — larrons en foire ; bredouiller — un orateur de fête politique ; changer de dessein — on change d'habit (Musset) ; pas à pas, côte à côte, deux à deux — s'en vont les vers classiques et les bœufs (Musset) ; boire — une éponge, un trou ; s'enivrer — un Polonais ; souffrir — un damné ; travailler — un nègre ; trembler — la feuille ; se ressembler — deux gouttes d'eau ; errer — une âme en peine ; sauter — un cabri ; chanter — un rossignol ; tomber — mars en carême ; pleurer — une Madeleine, un veau (Scarron) ; nager — du plomb ; y voir clair — dans un four ; aimer — la chèvre aime le couteau.

BONARD.

DICTÉE POUR LE DEGRÉ SUPÉRIEUR.

UN HIVER AU CANADA.

En quelques semaines, quelques jours même, quelles transformations de ces plaines que l'on a vues naguère (ou naguères) si vertes, si animées, si riantes, et qui maintenant sont ensevelies sous une épaisse couche de neige ! Au milieu, les forêts de sapins, sombres et silencieuses, ressemblent à des monuments de deuil dans le champ des morts. Pas une mélodie, quelque timide qu'elle soit, dans les airs, pas un mouvement dans les champs ou dans les bois. Le lac et la rivière, enchaînés par les glaces, ont perdu ces doux murmures sous lesquels ils frissonnaient il y a quelques jours ; les insectes avec leurs larves sont cachés dans des réduits imperceptibles, les oiseaux se sont enfuis vers des régions plus chaudes ; les écureuils mêmes, ces vifs habitants des forêts, émigrent ; les ours se bloquent dans une ténébreuse retraite, et les daims et les élans se retirent dans les profondeurs de la forêt.

Les loups seuls errent encore à l'aventure en poussant des hurlements sinistres. De temps à autre aussi, une corneille égarée fend l'air comme une flèche noire et s'abat sur un rameau de sapin, d'où retentissent les accents des hiboux cornus, modulations plaintives, pareilles aux gémissements humains qui épouvantent le voyageur solitaire, quel que soit son courage.

Mais quelquefois dans ce silence, cette immobilité complète, le vent d'hiver se lève et balaie les plaines de neige ; la tempête éclate, les grands tiges des arbres s'inclinent sous sa puissance, se courbent, s'entre-choquent et se rompent avec un fracas pareil à une muraille s'écroulant ; en un instant, les géants séculaires des forêts sont mutilés, découronnés, et la terre est jonchée de leurs larges rameaux.

(D'après X. MARMIER.)

Une leçon donnée par Frœbel.

(Article extrait du *Journal-Frœbel belge* et signé P. W.)

Voici, d'après Frœbel, la voie qu'on doit suivre, pour arriver à la connaissance des matières, même scientifiques, sans jamais s'écarter des bases élémentaires du départ. Le sujet de la leçon est, par exemple, l'enseignement du lieu où on se trouve. Supposons une chambre. On désignera en les nommant une table, une chaise, une porte, une fenêtre. Et l'on dira en montrant la table : « Qu'est-cela ? » En désignant la chaise : « Et cela ? » Ensuite : « Que voyez-vous dans la chambre ? » Réponse : « La table, les chaises, le banc, la fenêtre, la porte, le tableau, etc. »

Arrive maintenant l'enseignement des rapports et des conditions des objets à l'égard des uns et des autres. On interroge ainsi : Y a-t-il quelque ressemblance entre la table et la porte, entre les chaises et les fenêtres ?

L'élève cherche et ne trouve pas ; l'institutrice enseigne alors que la table et la chaise peuvent être déplacées et que la porte et les fenêtres sont attachées à la chambre. De là l'intuition des objets qui sont des accessoires et de ceux qui font partie intégrante d'un tout.

« Que sont donc les fenêtres et les portes par rapport à la chambre ? »

— « Ce sont des parties de la chambre. »

« Nommez tout ce que vous croyez être des parties de la chambre ? »

— Les murailles, le plafond, le plancher, etc., sont des parties de la chambre. »

(A suivre.)

Aux orateurs du Congrès scolaire de Neuchâtel.

Nous rappelons notre circulaire du 29 juillet à MM. les orateurs du Congrès scolaire, en les priant de bien vouloir envoyer leurs discours, toasts, etc., au soussigné, rédacteur du compte-rendu. Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

A. BIOLLEY.